

Matériel de pesée des bovins

Un outil simple



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANDES

Pour une meilleure autonomie et un suivi plus régulier du troupeau

La maîtrise des coûts de production en élevage allaitant est une préoccupation permanente. Elle passe par la recherche d'une plus grande rigueur dans les itinéraires techniques. Ceux-ci doivent être évalués, contrôlés et corrigés régulièrement, notamment grâce au suivi des poids et des croissances des animaux.

La bascule devient l'outil indispensable pour progresser dans ce domaine économique. Durant ces dernières années, les progrès technologiques ont permis de mettre sur le marché des outils plus simples ou plus polyvalents en gardant toutes leurs fonctionnalités initiales.

Nous vous présentons ici les matériels de pesée qui nous paraissent les mieux adaptés aux besoins des éleveurs landais et qui vous permettront de peser vos animaux quand vous le voulez.

Pourquoi peser ses animaux

Peser les broutards

C'est anticiper les ventes des animaux et pouvoir négocier au mieux la date d'enlèvement des animaux

Peser les vaches à l'engraissement

C'est être en mesure de connaître les résultats technico-économiques et suivre les évolutions de croissance pour mieux gérer les dates d'enlèvement

Peser avec un matériel de contention

C'est faciliter et sécuriser le travail sur un animal

Aides financières

- 35 à 40 % de l'investissement en matériel de pesée de bovins pris en charge dans le cadre du programme AREA-PMBE.
- 40 % hors AREA demande en cours auprès du Conseil Départemental des Landes.

Ils se sont déjà équipés

Messieurs Coste à Maurrin

« Ainsi on pèse les animaux quand on veut. Donc, par exemple, au moment du départ des bêtes, on connaît leur poids exact et on peut donc travailler en confiance avec l'acheteur. De plus, on peut travailler en toute sécurité notamment pour parer les pieds des animaux ».

Monsieur Duclavé à Castandet

« Il est indispensable de pouvoir peser au début de l'engraissement et après toutes les trois semaines pour vérifier le GMQ et en conséquence adapter la conduite et la date d'enlèvement des animaux. Pour les veaux, il ne faut pas hésiter à les peser au moment de la vente ou du sevrage pour connaître de façon très précise le poids et ainsi prévoir leur vente ou la repousser si nécessaire ».

Monsieur Duffourcq à Poyartin

« On peut ainsi peser les broutards à partir de 250 kg et annoncer les veaux à l'acheteur pour éviter d'avoir des animaux trop lourds à la vente ».



Les divers types de matériel de pesée

Cage de contention avec pesée

Type	Cage contention «travail» avec pesée électronique PONGE
Modèle	CCP4G Galvanisée avec pesée en option
Pesée	Barre de pesée L 1010 Indicateur PM 700 (Maréchalle)
Cages	Intérieur : 245 x 81 x 170 Plancher tôle laminée antidérapante Panier + porte cornadis 4 portes latérales Commande à droite ou à gauche Attelage 3 points, démontable à 100%
Travail	Treuil transversal + barre de parage Genouillère + 2 sangles + treuil longitudinal
Option	Porte arrière insémination



Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> Outil mixte Contention efficace pour le parage ou tout autre intervention Sécurité pour l'éleveur Déplaçable sur 3 points Côté ouvrable entièrement 	<ul style="list-style-type: none"> Coût

Barre de pesée

Type	Barres de Pesée MARECHALLE
Modèle	Barre de pesée 800 mm Résistance à 2000 kg/2 kg + indicateur électronique PM 500

Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> Simple Economique Déplaçable Léger 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite la présence d'un support de pesée dans l'exploitation (plateau avec barrières, cages...)



Plateau Peseur

Type	Plateau peseur PM 43 MARECHALLE
Modèle	Plateau-basculé en acier galvanisé + 4 capteurs sur pieds + tapis caoutchouc 1 500 kg/1kg 245 x 80 x 15



Atouts	Limites
<ul style="list-style-type: none"> Coût Simplicité Idéal pour un couloir 	<ul style="list-style-type: none"> Sensible à l'humidité Nécessite la présence de barrières

Renseignements sur les possibilités d'achat groupé

Bovins Croissance

Sabine BAYLOCQ tél : 06 72 21 08 47
Justine BIEFFEILH tél : 06 76 23 65 18
Jean-Marc LARD tél : 06 07 21 08 46

Chambre d'Agriculture

Didier LAHITTE tél : 06 84 50 57 12